

*Les petits artistes de la
mémoire,
la Grande Guerre vue par les
enfants.*

Classe de CM2 de M. Forhan, Ecole de Semoy

Un Poilu mort pour la France :

Henri DREUX

Une famille décimée

Henri Dreux est né le 15 décembre 1888 à Orléans. Il est le dernier né d'une famille de 4 enfants. Berthe l'ainée, est née en 1880, Charles le cadet en 1882, Denise la troisième a vu le jour en 1886.

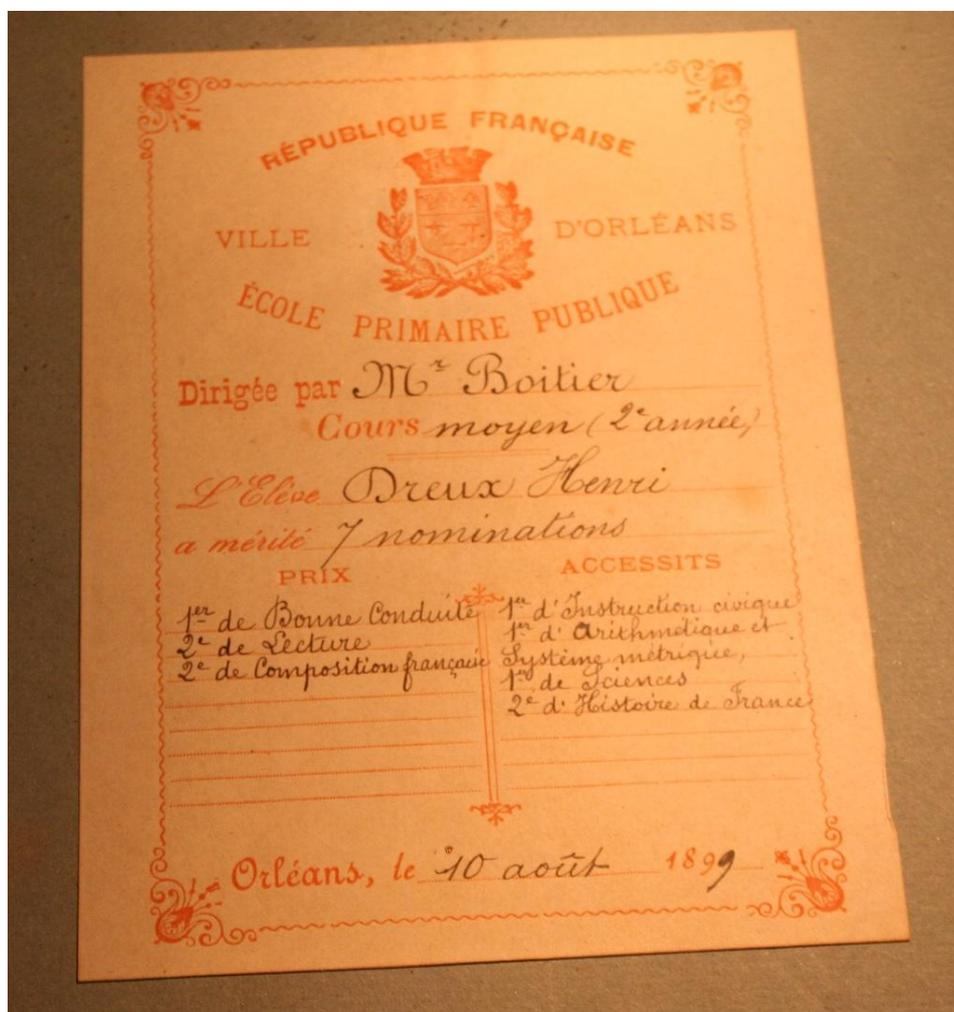
Les voici réunis autour d'Emilienne leur maman et Désiré leur papa à gauche sur la photo :



De gauche à droite et de haut en bas : Berthe, Charles, Denise et Henri (accroupi).

Doc. Delphine Fallou-Barnoux

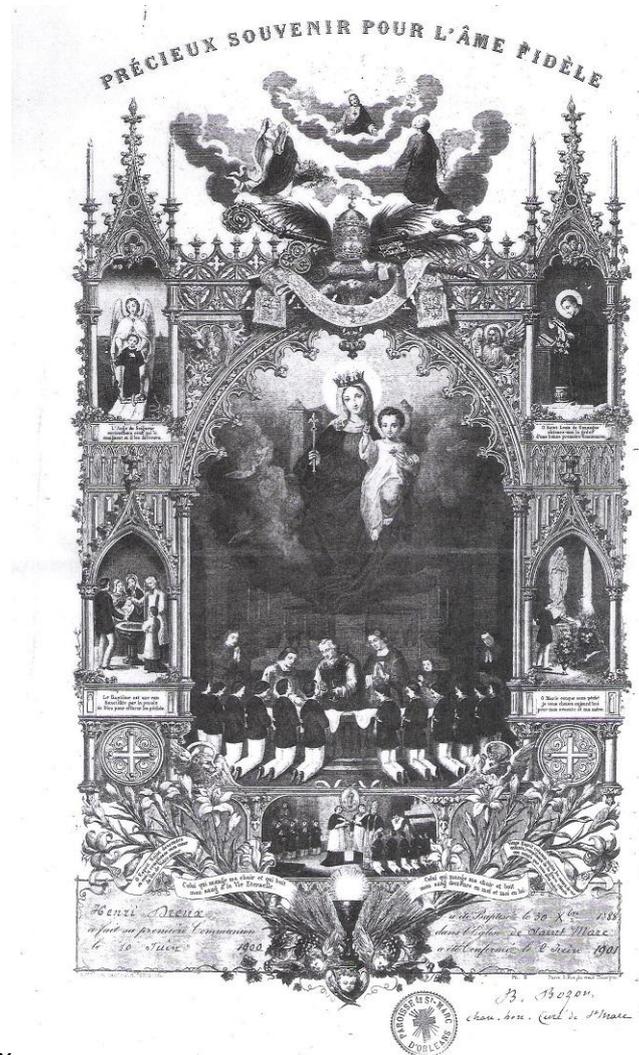
Henri grandit dans une famille et un environnement de vigneron. Il connaît une scolarité brillante dans l'école de la Barrière-St-Marc puisqu'il décroche son certificat de fin d'études primaire avec de multiples prix et accessits : **(Documents Delphine Fallou-Barnoux)**



(Crédit photos JMF)

Toute la famille habite la rue du Petit Champ de L'Echo, au N° 6.

Désiré et Emilienne sont croyants et pratiquants. Comme ils habitent une rue limitrophe des communes de Semoy et Orléans, mais appartenant à cette dernière, ils dépendent de la paroisse de St Marc. C'est là, en présence du curé B. Bozon qu'il célébrera sa première communion :

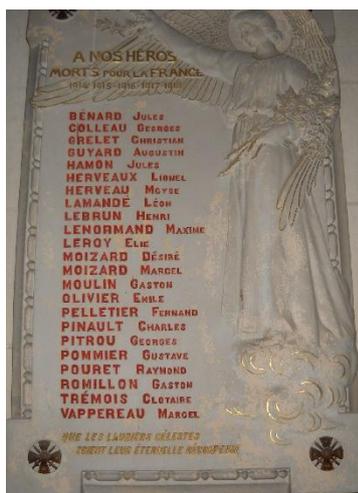


Document : Delphine Fallou-Barnoux

C'est sans doute parce qu'il est originaire de cette paroisse qu'Henri ne figurera pas sur la plaque commémorative à l'intérieur de l'Eglise de Semoy, mais bien sur celle de l'Eglise St Marc (en plus du Monument aux Morts de Semoy).



Sur la plaque de droite on distingue bien le nom d'Henri Dreux.

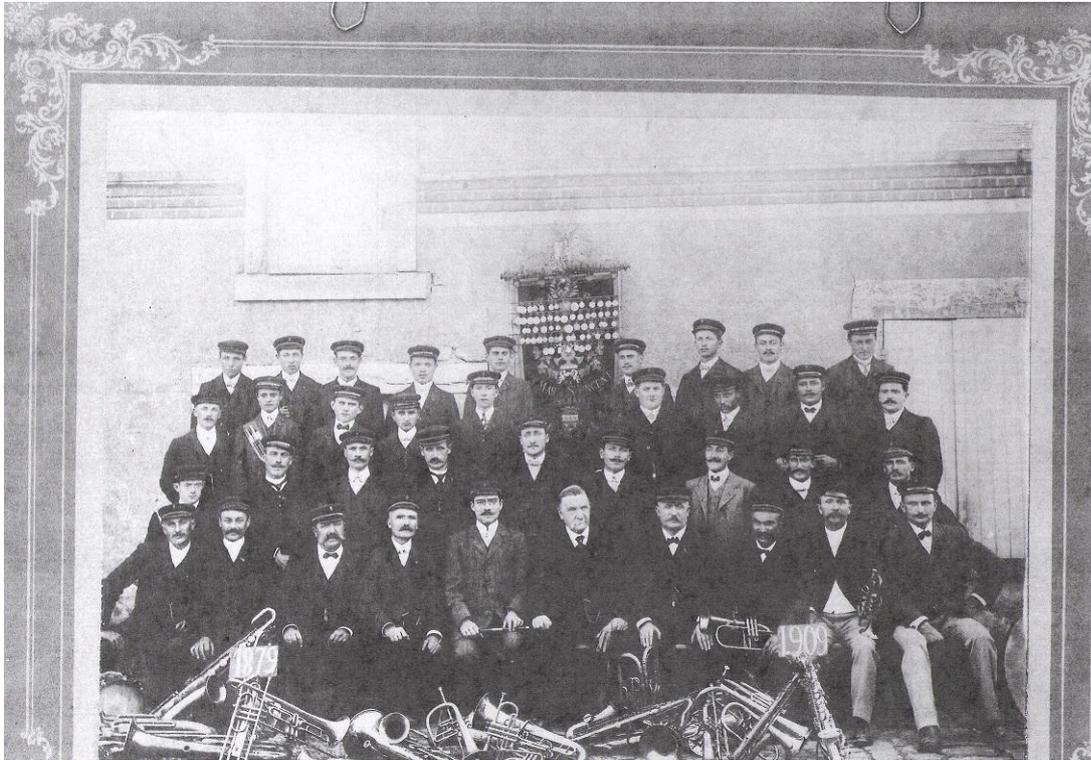


Sur la plaque de l'Eglise de Semoy, pas d'Henri...

Henri, à l'instar de beaucoup de ses camarades fréquentera aussi la fanfare St Marc/St Vincent, fondée entre autres par A. Boitier, le directeur de l'école de la Barrière.

Voici la composition de la fanfare en 1909 :

Crédit photo : Delphine Fallou-Barnoux



Membres de la fanfare St-Marc/St Vincent (1909)

Vincent LEMESLE	Marcel POUET <small>Frère de Roger, Mort à la guerre</small>	Irené DROUAULT	Gustave DREUX <small>Mort à la guerre</small>	Marcelin LECOINTE	René BARNOUX	Georges TREMBLEAU	Georges BARNOUX	Henri BARNOUX
---------------------------	---	--------------------------	--	-----------------------------	------------------------	-----------------------------	---------------------------	-------------------------

Eugène TARDIF	Robert POUET	Emile LECOINTE <small>Mort à la guerre de 14/18</small>	André ANGENAULT <small>Frère d'Yvonne Oncle famille Gaston</small>	René ROUET	Gaston LEMESLE <small>Mort à la guerre de 14/18</small>	Henri DREUX <small>Mort à la guerre de 14/18</small>	Fernand GRAVIER	Charles HEMOND
-------------------------	------------------------	--	---	----------------------	--	---	---------------------------	--------------------------

Maurice LEMESLE <small>Mort à la guerre</small>	Lucien MONTIGNY	André LABLANCHE	Paul COUTANT	Gaston LORILLARD <small>Mort à la guerre</small>	Irené PERDOUX	Irené MERLIN	Charles DREUX <small>Mort à la guerre</small>	Henri POUET
--	---------------------------	---------------------------	------------------------	---	-------------------------	------------------------	--	-----------------------

Maxime LEVACHER	Maurice CHENAULT	Léo Paul POUET <small>Fondateur</small>	Amédée RIFFAULT <small>Fondateur</small>	Monsieur MATHIEU	Monsieur A. BOITIER <small>Fondateur</small>	Paul LEMESLE <small>Fondateur</small>	Albert ROUET <small>Fondateur</small>	Emile BAILLY	César LORILLARD
---------------------------	----------------------------	--	---	----------------------------	---	--	--	------------------------	---------------------------

Aussi incroyable que celui puisse paraître, les affaires sont sans doute assez florissantes pour les vigneron·ne·s semeyens puisqu'on les retrouve en voyage avec la Fanfare St Marc/ St Vincent en Suisse en 1911 :

Crédit photos Gérard Lenormant :



1911 - VOYAGE avec la FANFARE SAINT-MARC SAINT-VINCENT en SUISSE

De haut en bas :

- Charles DREUX 29 ans (1882-1918),
- son épouse Berthe DREUX-LEMESLE 25 ans (1886-1971),
- Marcel LEMESLE 17 ANS (1894-1940),
- le père de ces deux derniers Albert LEMESLE 51 ANS (1860-1944),
- Éphrem TRÉMOIS 32 ans (1879-1957),
- son épouse Marthe ANGENAULT 29 ans (1882-1953),
- Désiré DREUX 56 ans (1855-1932),
- son frère Édouard DREUX 51 ans (1860-1924)



Henri en compagnie de quelques amis, au centre ci-dessous.

(Crédit photos : Delphine Fallou-Barnoux)



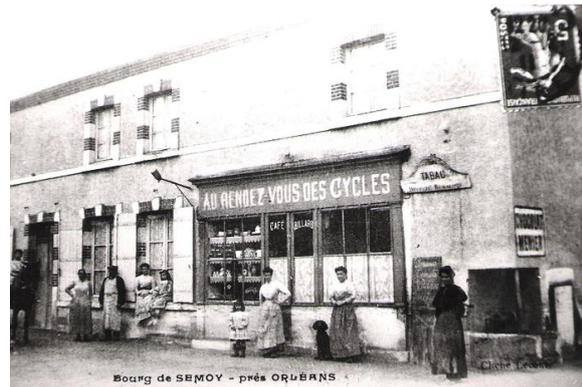
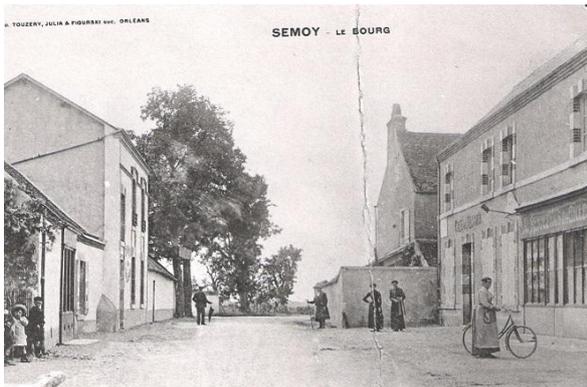
Henri n'aura pas beaucoup de chemin à faire pour rencontrer Hélène Angenault. C'est d'ailleurs la fille du Maire du village depuis 1908 (Abel Angenault). Ils se marieront le 29 avril 1913 à la mairie de Semoy. La cérémonie civile sera présidée par Jules Pinault, adjoint au Maire. Une cérémonie religieuse aura lieu aussi dans l'église de Semoy.

Cf. documents archives paroissiales et municipales en documents annexes. Annexe 4.





Photo de mariage prise devant la façade de l'actuel bar-tabac de Semoy. La devanture n'a pratiquement pas changé.



La famille d'Hélène est aussi très chrétienne et pratiquante. Elle habite d'ailleurs au plus près de l'Eglise dans la partie sud qu'on ne voit pas sur la photo ci-dessous et que les Semeyens connaissent bien puisque c'est celle, emblématique, que vendent aujourd'hui les marchands de vieux souvenirs...



Crédit photo Bernard Jouannetaud



La maison au sud de l'Eglise où a habité Hélène (sur la droite ci-dessus) est située sur le domaine de l'ancien prieuré. La petite maison sise à côté (sur la gauche de l'Eglise ici), serait une maison qu'Abel Angenault aurait fait construire pour sa mère Flore à la mort de son père Théodule.

Crédit photos JMF

On peut aisément imaginer que parmi les gens qui jardinent sur la photo en noir et blanc, se trouve Simone Dreux... et son mari : Jean Gatellier.



Hélène Angenault. (Crédit photo et suivantes Delphine Fallou-Barnoux.)

Les 4 enfants d'Emilienne et Désiré seront tous mariés en 1913 quand va bientôt démarrer le conflit...

Les voici représentés : frère, belle-sœur, sœurs et beaux-frères.



Octobre 1904 - **Berthe DREUX**, 24 ans (1880 - 1961)
et **Abel BARNOUX**, 24 ans (1880 - 1914)



Décembre 1905 : Denise Dreux (19 ans) et Albert Lebrun (27 ans) 1888-1963



**Janvier 1907 - Charles DREUX, 25 ans (1882 - 1918)
et Berthe LEMESLE, 21 ans (1886 - 1971)**

Henri en camp de préparation : il est à l'extrême gauche en bas allongé. (Crédit photo Delphine Fallou-Barnoux)



Henri doit répondre à l'ordre de mobilisation du 1^{er} août 1914 et il arrive dans son corps d'armée le 3 août. Il est immédiatement embarqué dans une campagne contre l'Allemagne. Sa vie de soldat au front n'aura duré qu'un mois puisqu'il est tué à l'ennemi le 6 septembre 1914, à Villers-aux-Vents, petite commune de la Meuse, près de Bar-le-Duc.

Très vite, sa famille s'inquiète de ne pas recevoir de ses nouvelles. Son père écrit le 18 octobre au corps d'armée :

Orléans 18 octobre 1914
Mon cher Henri
Nous sommes bien inquiet de ne plus recevoir
de vos nouvelles; écris-nous donc de suite;
et en même temps dit nous ce que nous
pourrions t'envoyer qui te serait utile
Ton père qui t'embrasse
D. Dureau

La mauvaise nouvelle tombe le 7 décembre, c'est le commandant Ledeuif qui l'annonce :

7 Décembre

Monsieur

Je ne puis vous donner malheureusement que de tristes nouvelles.

Le soldat Dreux que je connaissais bien a été tué d'une balle en faisant bravement son travail à la bataille de Villers-aux-vents (Meuse) le 6 septembre. Il a été enterré avec ses camarades dans le cimetière de cette commune. Je suis étonné que ses parents n'aient pas été officiellement avertis de son décès.

Je regrette Monsieur d'enlever ainsi aux parents de ce brave soldat leur dernier espoir et je vous prie de bien vouloir leur transmettre l'expression de ma douloureuse sympathie.

Ed. Ledeuif

7 décembre

Monsieur,

Je ne puis vous donner malheureusement que de tristes nouvelles.

Le soldat Dreux que je connaissais bien a été tué d'une balle en faisant bravement son travail à la bataille de Villers-aux-vents (Meuse) le 6 septembre. Il a été enterré avec ses camarades dans le cimetière de cette commune. Je suis étonné que ses parents n'aient pas été officiellement avertis de son décès.

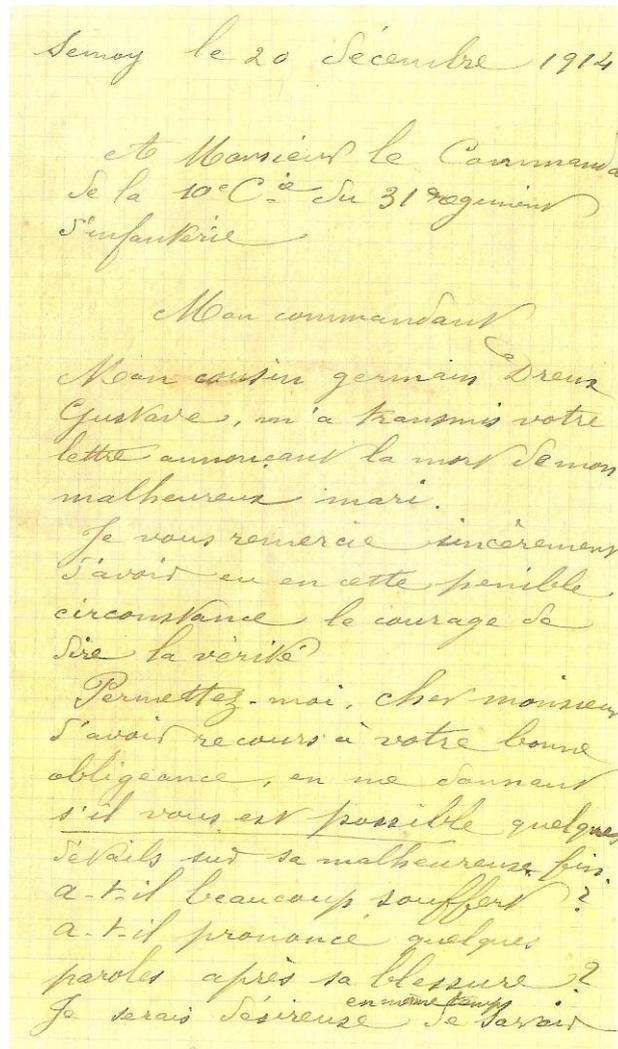
Je regrette Monsieur d'enlever ainsi aux parents de ce brave soldat, leur dernier espoir et je vous prie de bien vouloir leur transmettre l'expression de ma douloureuse sympathie.

Le commandant de la compagnie,

Ed. Ledeuif

(Transcription Enola Sellini et Emeline Lansac.)

Hélène renvoie une missive au commandant dès le 20 décembre:



Semoy le 20 Décembre 1914
à Monsieur le Commandant
de la 10^e Cie du 31^e Régiment
d'infanterie

Mon commandant

Mon cousin germain Dreux
Gustave, m'a transmis votre
lettre annonçant la mort de mon
malheureux mari.

Je vous remercie sincèrement
d'avoir eu en cette pénible
circonstance le courage de
dire la vérité.

Permettez-moi, cher monsieur,
d'avoir recours à votre bonne
obligeance, en me demandant
s'il vous est possible quelques
détails sur sa malheureuse fin.
a-t-il beaucoup souffert ?
a-t-il prononcé quelques
paroles après sa blessure ?
Je serais désireuse ^{en même temps} de savoir

Semoy, le 20 décembre 1914

A Monsieur le Commandant de la 10^eme Cie du 31^eme régiment d'infanterie

Mon commandant,

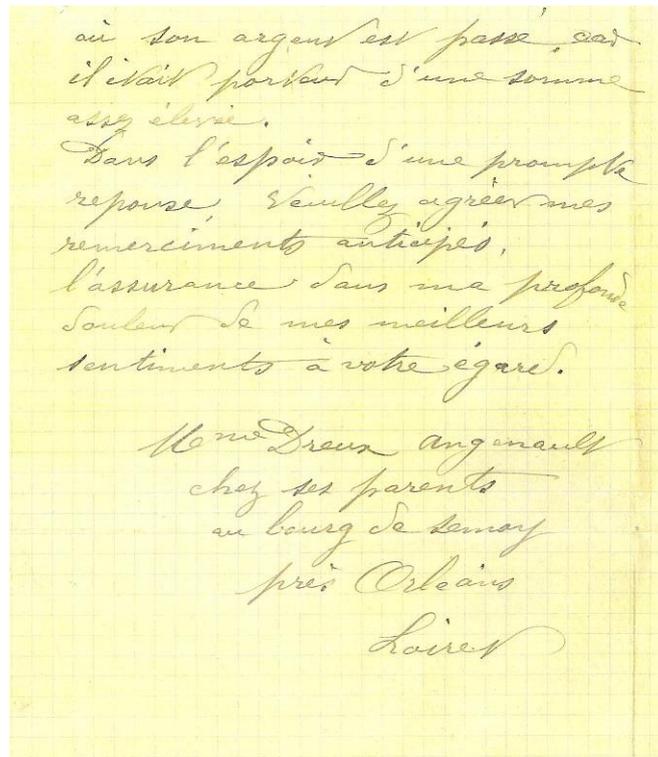
Mon cousin germain Dreux Gustave, m'a transmis votre lettre annonçant la mort de mon malheureux mari.

Je vous remercie sincèrement d'avoir eu en cette pénible circonstance le courage de dire la vérité.

Permettez-moi, cher monsieur d'avoir recours à votre bonne obligeance, en me donnant s'il vous est possible quelques détails sur sa malheureuse fin :

- a-t-il beaucoup souffert?
- a-t-il prononcé quelques paroles après sa blessure?

Je serais désireuse en même temps de savoir où son argent est passé car il était porteur d'une somme assez élevée.



où son argent est passé, car
il était porteur d'une somme
assez élevée.
Dans l'espoir d'une prompte
réponse, veuillez agréer mes
remerciements anticipés,
l'assurance dans ma profonde
doulour de mes meilleurs
sentiments à votre égard.

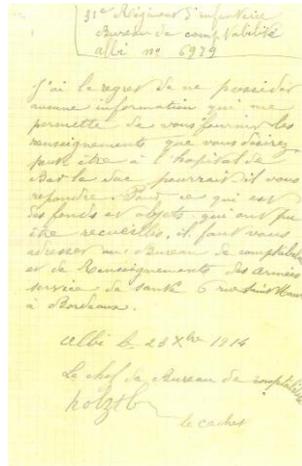
Mme Dreux Angenault
chez ses parents
au bourg de Semoy
près Orléans
Loiret

Dans l'espoir d'une prompte réponse, veuillez agréer mes remerciements anticipés, l'assurance dans ma profonde douleur, de mes meilleurs sentiments à votre égard.

Mme Dreux Angenault, chez ses parents, au bourg de Semoy, près d'Orléans (Loiret)

(Transcription Marius Lemaitre et Nawfel Touati)

Réponse du bureau de comptabilité :



31ème régiment d'infanterie

Bureau de comptabilité Albi n° 6979

J'ai le regret de ne posséder aucune information qui me permette de vous fournir les renseignements que vous désirez, peut-être à l'hôpital de Bar-le-Duc pourraient-ils vous répondre.

Pour ce qui est des fonds et objets qui ont pu être recueillis, il faut vous adresser au Bureau de comptabilité et de Renseignements des Armées, Service de santé, 6 rue Saint Maur à Bordeaux.

Albi, le 23 décembre 1914

Le Chef du Bureau de Comptabilité

HOLTZB...

Le cachet

(Transcription Marius Lemaitre et Nawfel Touati)

Le 25 décembre 1915, A. Boitier, le directeur d'école envoie une lettre de condoléances à Désiré et Emilienne.

Cette lettre qui émane du directeur ne nécessite aucune transcription. Elle est écrite de manière très lisible et surtout sans aucune erreur syntaxique ou orthographique (heureusement, serait-on tenté de dire...).

Le contenu se révèle surprenant pour quelqu'un qui la lit 100 ans après sa rédaction, car M. Boitier parle **de 2 enfants frappés dans le même temps...**

Une courte recherche permettra de répondre à cette interrogation : **Abel Barnoux, le mari de Berthe et donc beau-frère d'Henri est également tombé au front à quelques jours d'intervalle.**

Orléans, le 27 X^{bre} 1914.

Monsieur, Madame.

L'espoir, bien faible hélas!,
que vous aviez de revoir votre cher
Henri était donc vain. Vos deux
enfants ont été frappés dans le
même temps. La douleur et
l'affliction que vous éprouvez
se comprennent; mais ce chagrin,
quelque grand qu'il soit, ne doit
pas aller jusqu'au désespoir.

Comme vous avez l'un et l'autre
beaucoup de courage, vous saurez
garder au dedans de vous-mêmes
votre peine, afin de calmer la
douleur qui éprouvent vos enfants
et vos petits-enfants désormais
privés de leur principal soutien.

Une consolation, si elle était possible, est de savoir que ces deux malheureuses victimes de la maudite guerre que nous soutenons ont été frappées en faisant courageusement leur devoir. Il ne pourrait, du reste, en être autrement; toutes deux avaient hérité des excellentes qualités qui sont de tradition dans vos familles.

Cette phrase admirable du Commandant de la Compagnie dont Henri faisait partie est pour vous, pour la pauvre veuve et pour son enfant, qui ne connaîtra jamais son père, comme un trésor qui sera à jamais conservé précieusement dans la famille.

Tous espérez vivre vos vieux jours tranquillement auprès de ces chers enfants, et voilà que tout cela est

changé pour vous; au lieu du repos bien mérité que vous ~~espérez~~ attendez, vous allez être obligés à une attention, à une surveillance constantes des intérêts de leurs orphelins.

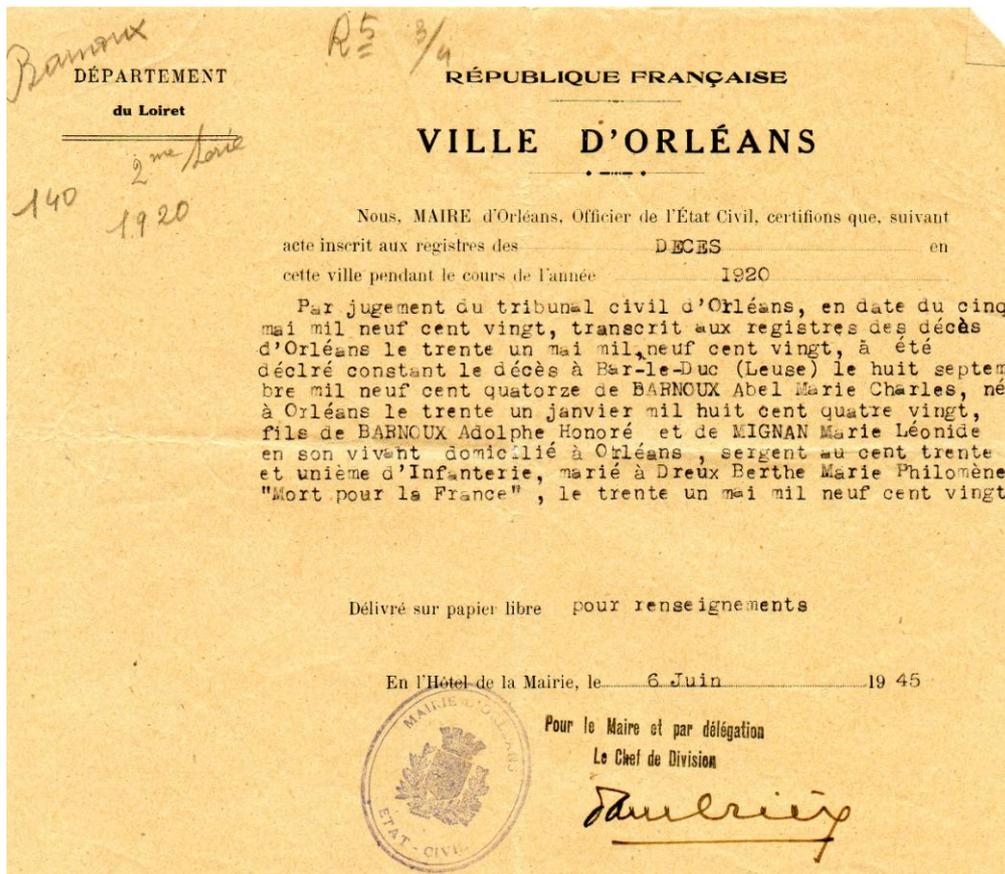
Que faire? Prendre courage. Vous n'en manquerez pas pour accomplir la tâche qui vous incombe.

Nous prenons part à votre grande douleur; vous savez ^{combien} nous vous estimons, et combien nous estimions aussi vos chers défents.

Nous vous adressons en même temps nos bien vives et bien sincères condoléances.

A. Boitier

Abel est décédé dès le 8 septembre 1914 comme l'indique le document ci-dessous établi en 1920... Il est bien présent aux côtés d'Henri sur la plaque commémorative de l'Eglise St Marc (Cf. photo page 21).



La guerre ne s'arrête pas là hélas et continue à broyer des familles à travers toute la France. **Le frère d'Henri, Charles, jusqu'en 1917, a connu un destin plus clément.**

Avant la guerre, il habite au 21, rue du coin Rond à Orléans, dans la maison ci-dessous aujourd'hui scindée en plusieurs appartements et devant laquelle expose fièrement ce soldat en 1914...



Suite à des péripéties qui ne nous sont pas connues, Charles se retrouve en Italie, près de Vicence et il est cantonné dans des tâches de génie civil ou d'intendance. Il n'est plus exposé à une ligne de feu. Le 13 mars 1918, alors qu'il est âgé de 36 ans, survient un terrible accident.

Un de ses camarades le raconte :

Gambellara le 14.3.18

Mes chers Patrons

Je m'empresse ce soir de vous écrire pour vous donner une très mauvaise nouvelle de Charles Dreux, frère de Denise que l'on vient de conduire à sa dernière demeure.

Voilà comment ce pauvre camarade vient de finir ses jours ici très loin de sa famille. Hier en revenant d'une petite corvée avec ses camarades, il est tombé dans un précipice d'une profondeur de 4 à 5 mètres. Ce malheur !! En tombant, il s'est fracturé le crâne et il est mort pas longtemps après.

Ce soir à 4 heures il lui a été fait une belle petite office par les soldats français et conduit à sa dernière demeure dans le cimetière civil du pays où nous sommes.

Si Denise ne vous parle de rien, attendez si vous voulez ou faites pour le mieux.

Donnet lui ma lettre, ses une bien triste nouvelle pour sa famille et ces pauvres gens il faut toujours qu'ils le savaient, que de les laisser sans la peine ainsi que sa gentille femme et ses pauvres petits enfants. Il a été bien accompagné de tout son régiment qui le regrette comme très bon camarade. Et moi-même quand j'ai appris sa mort ce matin cela m'a donné un fort coup. Je suis toujours prêt à donner mes soulagements à sa famille, c'est le bonjour à Denise de ma part. Ah ses terribles de venir de si loin des siens et de mourir dans des conditions sans ce pays où nous sommes très loin du front.

Bien le bonjour à tous et une cordiale poignée de main de votre ancien sergent

Celestin

Gambellara le 14.3.18

Mes chers Patrons,

Je m'empresse ce soir de vous écrire pour vous donner une très mauvaise nouvelle de Charles Dreux, frère de Denise, que l'on vient de conduire à sa dernière demeure.

Voilà comment ce pauvre camarade vient de finir ses jours ici très loin de sa famille. Hier en revenant d'une petite corvée avec ses camarades, il est tombé dans un précipice d'une profondeur de 4 à 5 mètres. Ce malheur !! En tombant, il s'est fracturé le crâne et il est mort pas longtemps après. Ce soir à 4 heures il lui a été fait un beau petit office par les soldats français et [il a été] conduit à sa dernière demeure dans le cimetière civil du pays où nous sommes.

Si Denise ne vous parle de rien, attendez si vous voulez... ou faites pour le mieux. Donnez-lui ma lettre, c'est une bien triste nouvelle pour sa famille.

Ces pauvres gens, il vaut toujours mieux qu'ils le sachent ainsi que sa gentille femme et ses pauvres petits enfants.

Il a été bien accompagné de tout son régiment qui le regrette comme très bon camarade. Et moi-même, quand j'ai appris sa mort ce matin, cela m'a donné un fort coup. Je suis toujours prêt à donner mes soulagements à sa famille.

Bien le bonjour à Denise de ma part.

Ah ! C'est terrible de venir de si loin des siens et de mourir dans ces conditions, dans ce pays où nous sommes très loin du front.

Bien le bonjour à tous et une cordiale poignée de main de votre dévoué serviteur.

Célestin. (Transcrit par Aubane Cavasin)

13^{ème} Région
Régiment des 139^{ème}
à 29^{ème} d'infanterie
Année 1919

Objet de décès.

Le Chef du Bureau Spécial de
Comptabilité du 139^{ème} d'infanterie
à Monsieur le Maire d'Orléans
(Ciret).

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien avec tous les ménagements nécessaires
en la circonstance présenter M^{rs} famille
Dreux Rue du Bon rond et
du décès du soldat Dreux Charles
Albert surnom Pierre du 331^{ème} d'infanterie et 1902
Orléans 1882 est décédé le 19 Mars 1919 à 17^h en
service commandé à Cambellara province
de Vicence (Italie).

Je vous serais très obligé de présenter
à la famille les condoléances de Monsieur
le Ministre de la Guerre et de me faire connaître
la date à laquelle votre mission aura été
accomplie.

Je vous prie agréer Monsieur le Maire,
l'assurance de mes sentiments les plus dis-
tingués.

Le Chef du Bureau Sp^l de Comptabilité
Signé : M. Dreux

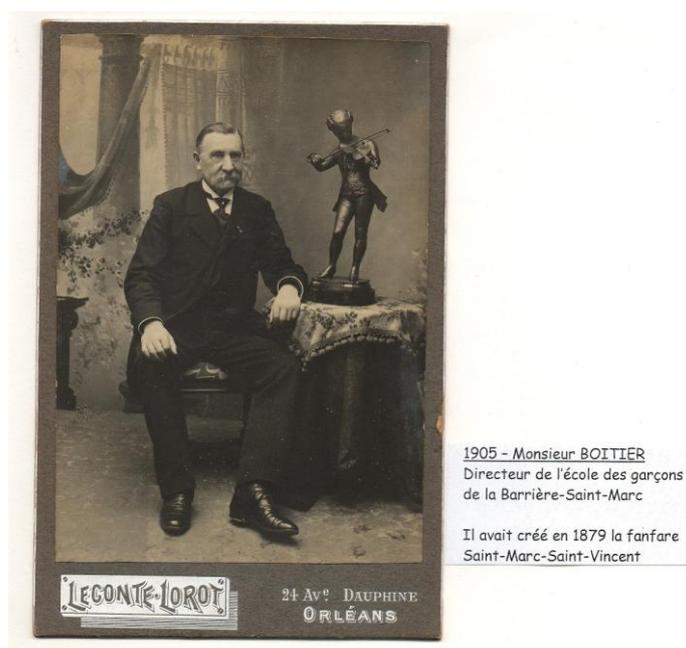
Pour extrait conforme
Orléans, le 24 Mars 1919
Le Maire
D^l D^l D^l D^l D^l
D^l D^l D^l D^l D^l

(Doc. Gérard Lenormant)



Ces croquis qui semblent avoir été exécutés de main de maître au fusain, ont été réalisés en Italie, lors de l'inhumation de Charles, mais sont d'origine inconnue. Gérard Lenormant les a néanmoins conservés avec le plus grand soin.

(Crédit photos et documents : Gérard Lenormant)



Orléans, le 24 mars 1918

Nos chers amis,

Ah! Quel malheur! Quelle désolation pour vous ! Telles sont les premières pensées qui nous sont venues à l'esprit en apprenant le nouveau malheur qui vient de nous frapper après les deux qui l'ont précédé.

Quelle fatalité vous poursuit ! Ce pauvre Charles si bon, si doux, si paisible, si intelligent vient de vous être ravi lui aussi après son frère Henri et son beau-frère Abel.

La Providence s'est montrée bien cruelle envers vous et envers votre frère Edouard : sur cinq enfants appelés à la défense nationale (enfants qui avaient su gagner l'estime de tous, qui étaient des meilleurs parmi les meilleurs de la localité) aucun ne reviendra : ils ont tous payé de leur vie le sacrifice qui leur était demandé. Votre douleur est encore plus grande cette fois, puisque les restes de ce pauvre enfant ne reposeront pas dans le sol de la patrie, mais dans une terre étrangère. Il y aurait de quoi se décourager, mais on connaît votre force de résistance contre l'adversité quelque grande qu'elle soit. On sait que vous ne vous laisserez pas abattre, que vous résisterez pour ceux qui vous restent, vos filles, vos belles-filles, vos petits-enfants qui ont plus que jamais besoin de vos conseils, de votre appui et de votre aide pour se diriger dans la vie bien triste qu'ils auront à supporter. Nous pensons aussi à ce pauvre Albert Lemesle et sa famille désolés aussi, bien éprouvés, et qui vivent dans une inquiétude continuelle à cause de leurs trois enfants dont la vie est également menacée.

Si ma santé était meilleure, je serais allé vous adresser nos condoléances, mais il m'est impossible de sortir et je suis obligé de confier au papier nos consolations en vous demandant de vouloir bien agréer l'assurance de nos meilleurs sentiments et de notre bien sincère amitié.

A. Boitier.

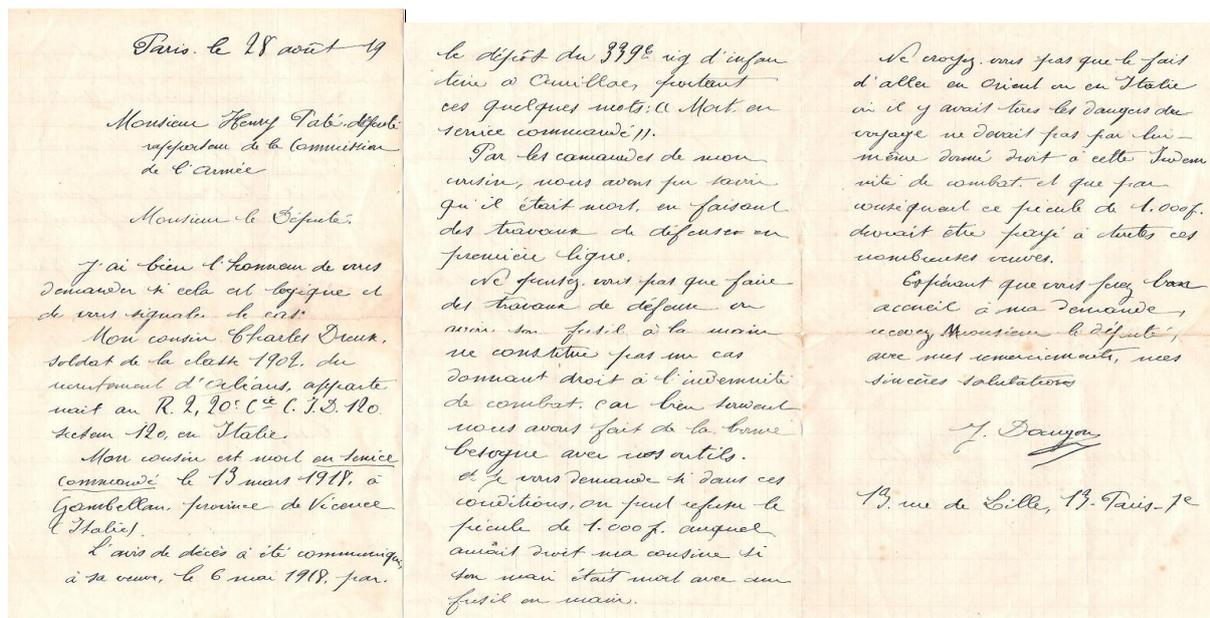
(Transcrit par Jolan Coullion et Georges Fumey)



(Crédit photo : Gérard Lenormant)

Cette pierre tombale rapatriée d'Italie, sans doute vers les années 1920, fut gravée par les Italiens, d'où : CARLES au lieu de Charles, INFANTERIA au lieu d'infanterie et DECIDE au lieu de décédé. Aujourd'hui, elle est conservée dans le jardin de Gérard Lenormant.

Malheureusement, Charles n'est pas mort au combat et l'Administration renâcle à verser l'allocation aux veuves de soldats. C'est un autre combat qui commence. Un cousin de Charles écrit au député Henry Paté.



Paris le 28 août 1919

Monsieur Henry Paté. Député rapporteur de la commission de l'Armée.

Monsieur le Député,

J'ai bien l'honneur de vous demander si cela est logique et de vous signaler le cas.

Mon cousin Charles Dreux, soldat de la classe 1902 du recrutement d'Orléans appartenait au R.2, 20ème Cie, CID 120, secteur 120, en Italie.

Mon cousin est mort en service commandé le 13 mars 1918, à Gambellara province de Vicence (Italie), L'avis de décès a été communiqué à sa veuve, le 6 mai 1918 par le dépôt du 339ème rég. d'infanterie à Aurillac, portant ces quelques mots: « Mort en service commandé ».

Par les camarades de mon cousin, nous avons pu savoir qu'il était mort en faisant des travaux de défense en première ligne. Ne pensez-vous pas que faire des travaux de défense ou avoir un fusil à la main ne constitue pas un cas donnant droit à l'indemnité de combat, car bien souvent nous avons fait de la bonne besogne avec nos outils.

Et je vous demande si dans ces conditions on peut refuser le pécule de 1.000 Fr. auquel aurait droit ma cousine si son mari était mort un fusil à la main.

Ne croyez-vous pas que le fait d'aller en Orient ou en Italie où il y avait tous les dangers du voyage ne devait pas lui-même donner droit à cette Indemnité de combat.

Et que par conséquent, ce pécule de 1.000 Fr. devrait être payé à toutes ces nombreuses veuves.

Espérant que vous ferez bon accueil à ma demande, recevez Monsieur le député avec mes remerciements, mes sincères salutations.

J. Dangon.

13, rue de Lille, Paris 7ème.

(Transcrit par Aubane Cavasin et Cannelle Coutan)

Berthe elle-même, est obligée à de nombreuses démarches pour espérer obtenir une aide de l'état :

A Monsieur le Commandant du Depot
du 339^e Régiment Inf.

Monsieur le Commandant

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire par-
venir l'état signalétique et des services de mon mari ~~Dreux~~
Charles Albert Pierre soldat au 339^e Inf 20^e compagnie
classe 1902 Orleans 1872 et décédé le 13 Mars 1918 à 17 heures
en service commandé à Gambellara province de Vicence
(Italie)

Cette pièce m'est nécessaire pour être jointe à une demande
de pension militaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Commandant avec mes
remerciements, l'assurance de mes respectueux sentiments

Orleans le 21 Mai 1918

Ch. Dreux
21 et coin route à
Orleans (Loiret)

(Doc. Gérard Lenormant)

L'hécatombe ne s'arrêtera pas là encore pour la famille Dreux, puisque le frère de Désiré, Edouard, perdra lui aussi un fils et un gendre. En tout, c'est donc 5 jeunes adultes que la famille Dreux a dû pleurer au cours de la Grande Guerre.

Sur l'arbre généalogique réalisé par Gérard Lenormant, les Poilus de la famille Dreux, « Morts pour la France apparaissent avec un carré rouge (cf. arbre généalogique en annexe 2)